

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En fait, la *gestion prévisionnelle* comporte deux goulots d'étranglements principaux :

- le calcul du prix de revient, qui est très souvent l'affaire de responsables expérimentés et pour lequel il n'existe pas de solution informatique globale, du fait de la diversité des activités de l'entreprise générale ou du bureau technique ;
- la totalisation des résultats précédents, qui est, elle, une simple affaire de calculs, et même d'additions, dont peut très bien se charger un micro-ordinateur.

La *gestion prévisionnelle* suppose que l'on a pu trouver une méthode pour obtenir les résultats nécessaires à la conduite des affaires, en dépit des deux obstacles ci-dessus.

5. Conclusion

L'entreprise est souvent seule à déterminer avec précision son prix de revient, et les solutions informatiques ne peuvent se définir, à ce niveau, que sur une base ponctuelle. A noter qu'il s'agit d'un problème vital, qu'il soit possible ou non d'y appliquer des méthodes de traitement informatique.

Par contre, la solution au deuxième ver-

rou, constitué par le rassemblement des résultats, ne peut plus être sérieusement mis en doute par les gestionnaires. Dans un marché où la concurrence s'exerce de manière efficace lorsque l'on baisse de quelques pour cent les marges brutes de l'entreprise sur certaines grosses affaires, il est évident que tout gestionnaire se doit de savoir à tout instant *s'il peut ou non se permettre de consentir des réductions* et sur quelle échelle. Il lui faut également savoir très vite *quels produits* peuvent faire l'objet de réductions et *qui* peut recevoir, de préférence, une telle remise. On conçoit donc immédiatement l'importance de faire sauter cette barrière traditionnelle consacrée à l'extraction des chiffres de gestion. Les techniques actuelles de programmation permettent, dans de nombreux cas, d'obtenir des solutions parfaitement appropriées aux besoins spécifiques de la petite entreprise. Il n'est donc pas judicieux de se dissimuler derrière l'argument traditionnel du caractère spécifique de l'activité d'une entreprise ou d'un bureau, car, en fin de compte, chacun a le même problème qui consiste à connaître l'état prévisionnel de la caisse de l'entreprise ainsi que la marge brute. Comme il n'y a pas plusieurs calculs pour y arriver, il est bien évident que le même problème peut recevoir pour chacun la même solution.

L'objectif de cet article sera donc atteint si le lecteur se persuade qu'il est vital pour lui, pour son bureau ou pour son entreprise, de faire l'effort nécessaire de se convertir à des méthodes de *gestion* d'autant plus utiles qu'elles s'insèrent dans la logique traditionnelle des activités commerciales courantes. Il y a tout lieu de penser que le proche futur montera le bien-fondé des méthodes de *gestion prévisionnelle* et que les entreprises utilisant les ressources de l'informatique pour connaître rapidement leurs prévisions financières ainsi que leur efficacité seront bien placées dans l'ensemble du marché. L'époque de l'artisanat dans ce domaine commence à s'estomper. Nous recommandons aux responsables de prendre conscience que la *gestion prévisionnelle* est devenue une réalité opérationnelle et que ceux qui miseront délibérément sur la bonne conduite de leurs affaires ne peuvent certainement pas être perdants dans les années à venir.

Adresse de l'auteur :

Jean-Paul Heger,
ing. physicien dipl. EPFL
Centre d'assistance informatique
UNICS
Avenue de Cour 26
1007 Lausanne

Actualité

Genève : faut-il brûler le Palais Wilson ?

Démarche insolite de la FAS

Faut-il brûler le Palais Wilson ? Question inutile, puisqu'un incendie n'est pas venu à bout de cet immeuble : hélas, devrait-on dire !

L'Histoire peut s'avérer d'une intolérable pesanteur. En conférant une valeur émotive à la triste bâtisse qu'est le Palais Wilson (l'ancien Hôtel National), elle a rendu un bien mauvais service à l'image de Genève.

Non seulement cet édifice dépare ce qui devrait être un quai prestigieux, par où, venant de Lausanne, on appréhende le site — célèbre et célébré à juste titre — de la rade, mais il constitue le vilain abcès de fixation d'un urbanisme manqué autour de la place Châteaubriand. A l'ombre du Palais (vous avez bien dit « Palais » ?), une ancienne maison de maître, l'ancien hôpital Rothschild, un bâtiment affecté à l'Université et le « pavillon du Désarmement » composent un bien triste ensemble, conditionné par le sort futur de la bâtisse malheureusement historique.

Jugeant qu'aussi bien l'image du nord de la rade que l'urbanisme de cette pointe du quartier des Pâquis que constitue la place Châteaubriand méritaient une

réflexion globale, la section genevoise de la FAS a lancé il y a quelque temps un appel d'idées pour ce qu'elle appelle un « site oublié ». Son but : attirer l'attention des autorités sur l'importance d'une approche globale des remaniements prévus, avant que soient prises des décisions isolées dont les conséquences seraient irréversibles pour l'ensemble urbain qu'elles concerneront.

La FAS a proposé à ses membres de s'exprimer, sur un panneau chacun, quant à l'avenir qu'ils proposent pour ce site. Dommage évidemment qu'elle l'ait fait après qu'un architecte eût été mandaté pour étudier la réaffectation de l'impossible Palais Wilson et du pavillon du Désarmement, plus modeste et marquant une date dans l'histoire de la rationalisation de la construction. Mais l'importance de l'enjeu ne valait-elle pas une démarche extraordinaire, propre à éclairer même tardivement les autorités sur la palette des solutions possibles, y compris la démolition plutôt que la coûteuse rénovation du Palais ?

Malentendu possible

L'initiative de la FAS a connu un succès certain ; elle a amené aussi bien les autorités que le public à consacrer quelques instants d'attention à des idées fort variées — certaines étant plates et insignifiantes, d'autres à peu près délirantes.

Il serait faux d'y voir ne fût-ce que le début de solutions praticables. Le cadre de cet exercice — qu'on ne parle surtout

Historique

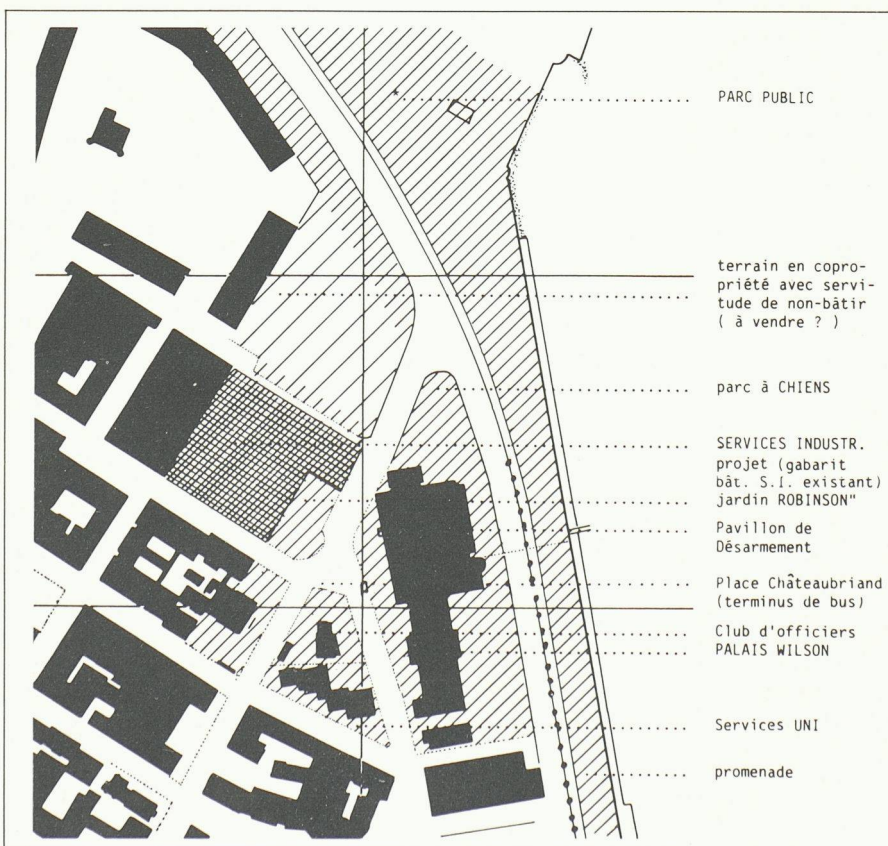
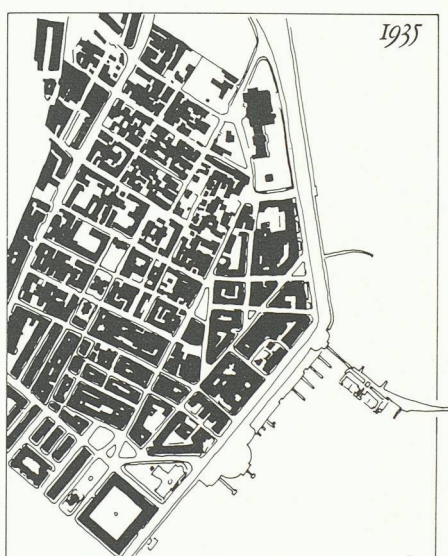
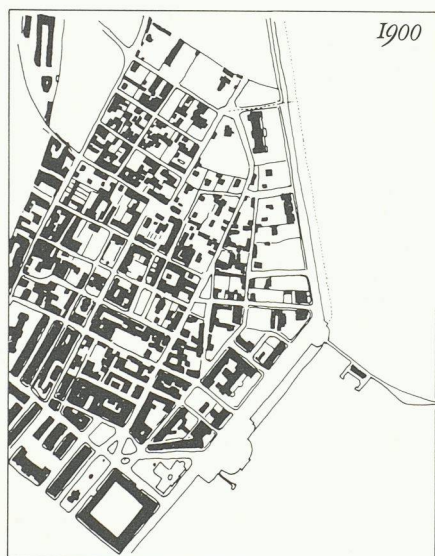
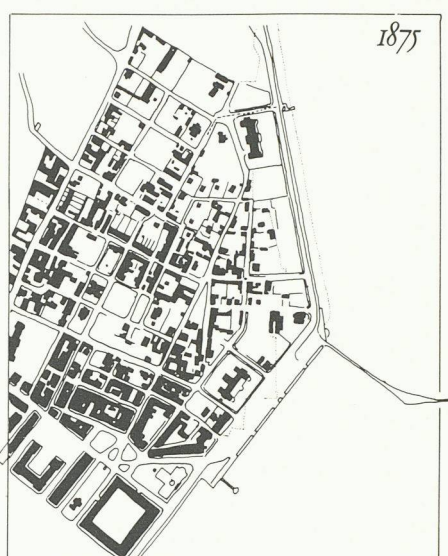
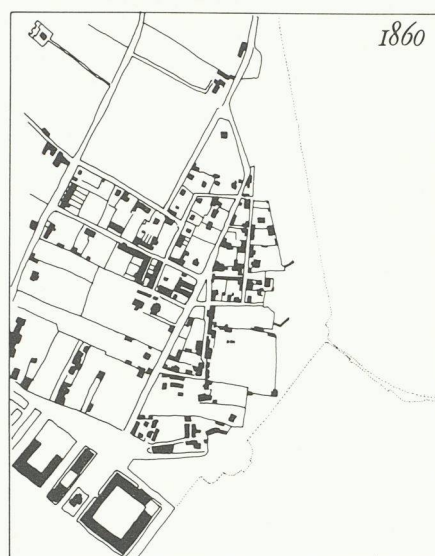
En 1850, la place Châteaubriand était encore en pleine campagne, le lac arrivait à la rue des Pâquis et venait lécher les façades du Prieuré.

C'est vers 1850 que se construisit une maison de maître, aujourd'hui occupée par la Société des officiers, suivie par l'hôtel National (l'actuel Palais Wilson) en 1875, l'hôpital Rothschild et les immeubles de la rue Rothschild au début de notre siècle, le pavillon (provisoire !) du Désarmement dans les années 30, l'Institut et la résidence universitaire bordant la rue Rothschild dans les années 60. Récemment, en vue d'une construction destinée au Service des eaux, le Prieuré fût démolit et affecté provisoirement à un jardin Robinson. Tout cela sans plan d'ensemble, alors que parallèlement les zones des anciennes fortifications bénéficiaient de toute l'attention des autorités quant à leur structure et à leur ordonnancement.

Sous l'égide du général Dufour, toutefois, les berges du lac firent l'objet de grands tracés rectilignes savamment étudiés, de sorte que le quai du Mont-Blanc et le quai Wilson existaient déjà en 1850, destinés à l'agrément des promeneurs. La rue de Lausanne et la rue des Pâquis constituaient les voies de pénétration principales en provenance de la Suisse. Ce n'est que vers 1935, avec la construction de l'avenue de France, que les quais accèdent au statut d'artère que nous leur connaissons aujourd'hui.

(Documentation FAS)

pas de concours — excluait la maturation des idées. Mais le fait que les auteurs de ces idées n'avaient strictement rien à gagner ni à perdre en participant à cet



Situation de l'ensemble étudié.

Cette manifestation de la FAS, sous des aspects tout d'abord séduisants, soulève cependant un certain nombre de questions.

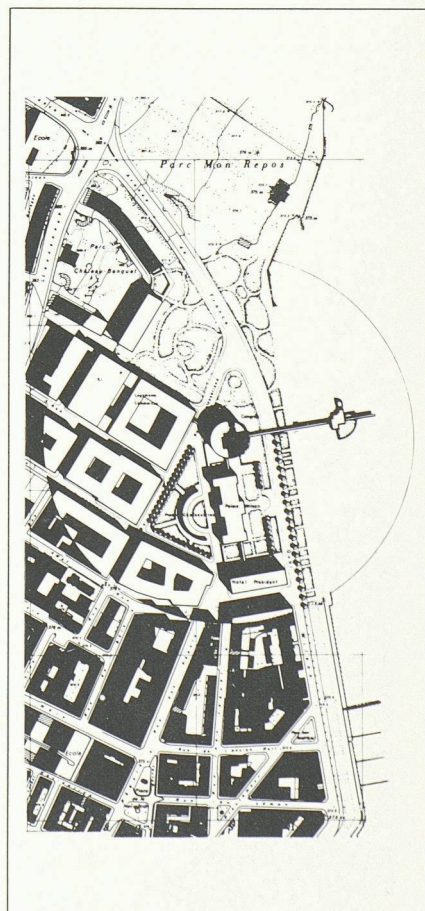
En premier lieu, nous constatons qu'il y a trente-sept propositions exposées, dont quelques-unes émanent d'étudiants. Qu'est-ce qui a retenu les autres membres de la FAS – dont on connaît l'esprit de corps – à se joindre à leurs confrères? Un surcroît de travail? Une non-adhésion à la formule appliquée? On aimerait le savoir, ce d'autant plus que parmi les absents il y a de «gros bonnets».

Ensuite, la décision de la FAS a-t-elle été prise en mesurant toutes les conséquences qu'elle peut avoir, puisqu'un architecte était déjà mandaté pour la réaffectation du Palais Wilson et du pavillon du Désarmement; les «réflexions» faites dans le cadre des propositions peuvent dès lors apparaître comme des diversions dangereuses.

Et que peut penser un public non averti? Que les architectes sont capables de tracer en un week-end pluvieux, de manière détendue, un concept pour la ville sans que cela ne coûte un sou à la collectivité! Pourquoi, dès lors, organiser des concours et donner des prix? Est-ce la meilleure façon de rehausser l'image de marque d'une profession déjà déconsidérée?

Un aspect positif, pour terminer: la presse quotidienne en a parlé, elle en a même fait ses manchettes. Et le public est venu voir; mais a-t-il vu vraiment ce qu'est capable de présenter un ou des architectes au terme d'une étude digne de ce nom?

F. N.



Ci-dessus et en page suivante, on trouvera quelques-uns des 37 envois exposés. Nous pensons conforme à l'esprit voulu par la section genevoise de la FAS de les publier sans mention d'auteur.

exercice de style a certainement libéré les imaginations. Ceux qui ont accepté l'invitation de la FAS étaient parfaitement conscients qu'un mandat n'était en aucun cas en jeu, ce qui explique probablement le plaisir sans mélange qu'ils ont pu ressentir à libérer leur fantaisie. Ceux qui se sont délibérément abstenus n'ont peut-être pas jugé avec la même optique. On peut enfin supposer que certains absents ne se sont pas penchés sur les aspects éthiques de cette initiative...

Ce qui compte, c'est finalement la façon dont les autorités ont perçu la démarche. Il est vrai qu'ayant visité l'exposition, nos édiles ne pouvaient plus voir les problèmes avec les mêmes yeux, ce qui influen-

cera peu ou prou, positivement ou négativement, leurs décisions futures quant au sort du Palais Wilson.

Une situation difficile

Il s'agit sans conteste de celle de l'architecte déjà mandaté. Il a fait preuve de suffisamment de maturité pour se tenir en dehors de l'initiative de la FAS et d'éviter l'influence consciente ou inconsciente des solutions proposées.

Ne connaissant pas les modalités ni les options de son mandat, nous ne connaissons pas non plus la tentation de comparer ce qui n'est pas comparable. Il est toutefois à souhaiter que lui soit confirmée la confiance des autorités et qu'elle soit

assortie, pour lui, de la latitude d'élaborer une solution digne du site et de sa vocation.

Dédale

La démarche peu orthodoxe de la FAS peut faire l'objet d'interprétations divergentes. Le point de vue exposé ci-dessus est dicté par le désir de ne pas voir manquer une occasion d'embellir un site aujourd'hui désolé et désolant. Il est juste de l'assortir des réserves formulées par un architecte expérimenté, jugeant avec recul et sans passion une initiative en soi intéressante. C'est l'optique selon laquelle notre rédacteur d'architecture a choisi de rendre compte de l'événement (voir encadré).

Jean-Pierre Weibel

